



Firminy Vallée de l'Ondaine Handball



Maison des Associations et de la Citoyenneté
42, rue Gambetta
42700 FIRMINY
Tél : 06.71.82.50.28 – 06.80.30.10.51
Mail : Firminy.v.o.h@gmail.com

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2025-2026

(À remplir très lisiblement)

Civilité du joueur : Madame - Monsieur (rayer la mention inutile)

Nom patronymique :

Nom d'usage :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

Courriel (**obligatoire**) :

PARENTS / RESPONSABLES LÉGAUX

NOM : Prénom :

Portable : Courriel :

NOM : Prénom :

Portable : Courriel :

Pièces nécessaires à l'inscription :

- Fiche de renseignements du club
- Carte d'identité, passeport, livret de famille (**pour les NOUVEAUX licenciés**)
- L'autorisation parentale de la FFHB pour les enfants mineurs (voir document joint)
- Le certificat médical autorisant la pratique du sport en compétition suivant le résultat du questionnaire de santé (voir documents joints)
- 1 photo d'identité (**pour TOUS les licenciés**)
- Le règlement de la cotisation annuelle (Chèque à l'ordre de **FVOH** (possibilité de régler en plusieurs fois, tous les chèques remis à l'inscription), en ligne via HELLOASSO, espèces, ...)
- Un chèque de caution de **50 €** pour le prêt de maillot. Noter « *Caution, nom et catégorie du joueur* » au dos du chèque.

Le renouvellement ou la création de la licence sera demandé à la Ligue de Handball **UNIQUEMENT** si le dossier est complet (documents et règlements). Seuls les joueurs avec licence seront autorisés à jouer.

Les licences sont désormais dématérialisées. **Il appartient à chaque licencié de compléter sa licence en ligne. C'est pourquoi une adresse mail est obligatoire.** Seuls la fiche de renseignements, le certificat médical ou l'attestation « Questionnaire de santé » sont à remettre au club. Dès que vous aurez rendu la fiche d'inscription, votre dossier numérique sera ouvert et vous recevrez un lien par mail qui vous permettra de le compléter. Vous devrez numériser ou photographier les documents demandés et les joindre (pensez bien à le faire avant de remettre les originaux aux responsables d'équipes).

Règlement de la cotisation :

Des changements pour cette année :

- Pour les bénéficiaires d'aides (Pass'sport, Pass'région, Tous en club, Chèques-sports, Chèques-vacances, Coupons-sports, ...), si les documents justificatifs ne sont pas fournis **en même temps que le paiement, LE MONTANT TOTAL DEVRA ÊTRE PAYÉ**, et dès réception du ou des documents, nous procéderons au remboursement **après déduction des frais postaux (tarif en vigueur)**

- **70 € PASS-SPORT** Déduire 70 € du montant, fournir le document de la CAF voir les conditions <https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sports-pour-tous/pass-sport/>
- **30 € PASS RÉGION:** Déduire les 30 € du montant du chèque (photocopie obligatoire, y noter la date de naissance), il doit être validé par le lycée, dès la rentrée, et vous devez nous fournir une copie de la carte + votre code à 4 chiffres (veuillez-vous renseigner pour ce code auprès de votre établissement)
- **20 € TOUS EN CLUB** Ville de Firminy (Déduire les 20 € du montant du chèque (coupon à remettre obligatoirement au club **AVANT le 31 octobre 2025**)

- Un nouveau mode de paiement sera instauré : le PAY ASSO

Il s'agit d'un paiement par CB, sans frais, via un QR-code que vous trouverez ci-dessous (pensez à préciser le motif du paiement)



Ou à l'adresse suivante : <https://www.payasso.fr/fvo-handball/paiement>

Merci de privilégier ce mode de paiement très facile et très simple depuis chez vous.

De plus, si le paiement total de la cotisation a été fait via Pay Asso, les remboursements éventuels seront faits via cette même application, dans un délai très court, en évitant ainsi la déduction des frais postaux qui seraient déduits du remboursement

Bien sûr les autres modes de paiement restent toujours possibles

- Chèques vacances et coupon-sport ANCV (Noter sur la souche le **nom du joueur**)
- Virement sur le compte du FVOH (veuillez préciser le motif du paiement)
- **Règlements en chèque** noter au dos le **nom du joueur**, et sa **catégorie**. Si paiement en plusieurs chèques différés (1 par mois jusqu'à 4 chèques, et différés jusqu'à fin décembre maximum), précisez, en plus du **nom** et de la **catégorie**, la date d'encaissement souhaitée. Tous les chèques même différés doivent être remis lors du **1er paiement**.
- **Règlements en espèces**, à mettre dans une **enveloppe fermée**, y noter le **montant remis**, le **nom** et la **catégorie du joueur**.
- Si plusieurs licencié.es dans une même famille (parent/enfant/frère/sœur), une réduction est accordée :
 - 10 % à déduire sur la 2ème licence
 - 20 % à déduire sur la 3ème licence et les suivantes
- Plusieurs permanences seront assurées pour le règlement des licences courant aout, (Carte bancaire ou autres) vous serez informés des dates précises sur nos pages Facebook et Instagram et par mails.
- Si besoin d'une attestation de paiement (pour C.E. par exemple), la demander au moment du paiement lors des permanences ou par mail sur la messagerie du club

Cotisations (cocher la case correspondante) :

	Catégories	Montant
<input type="checkbox"/>	Mini Hand (nés en 2019 - 2020 - 2021)	145 €
<input type="checkbox"/>	Moins de 9 ans (nés en 2017 - 2018 - 2019)	175 €
<input type="checkbox"/>	Moins de 11 ans F et M (nés en 2015 - 2016- 2017)	175 €
<input type="checkbox"/>	Moins de 13 ans F et M (nés en 2013 - 2014 - 2015)	185 €
<input type="checkbox"/>	Moins de 15 ans F et M (nés en 2011 - 2012 - 2013)	185 €
<input type="checkbox"/>	Moins de 18 ans F et M (nés en 2008 - 2009 - 2010)	195 €
<input type="checkbox"/>	Séniors F et M (nés en 2007 et avant)	205 €
<input type="checkbox"/>	Hand Loisirs	175 €
<input type="checkbox"/>	Hand Fit	145 €
<input type="checkbox"/>	Dirigeants	50 €

Devoirs de l'adhérent et autorisations parentales :

Une adhésion à une association demande un minimum d'investissement permettant d'aider les responsables bénévoles à gérer le mieux possible le fonctionnement de la collectivité. À l'image du sport collectif, une association sportive fonctionne d'autant mieux si l'ensemble de ses membres forme une équipe où chacun œuvre pour améliorer la vie du club.

Dans le cadre de l'adhésion au FVOH, le licencié (ou les parents pour les mineurs) **s'engage à effectuer des déplacements avec son propre véhicule**. Un planning pourra être mis en place dès le calendrier publié pour que les déplacements soient répartis équitablement entre tous.

Je soussigné(e) autorise :

- Mon enfant mineur à participer aux activités organisées par le club FVOH et reconnais avoir été informé(e) des risques de la pratique du Handball et des obligations qu'elle comporte et déclare les accepter pour mon enfant ;
- Mon enfant mineur à être véhiculé par un autre parent, dirigeant ou entraîneur du club, lors des regroupements, et dégage lesdites personnes de toute responsabilité en cas d'accident ;
- Les responsables du club à prendre toutes les dispositions nécessaires, notamment en cas d'accident ou de blessure de mon enfant, y compris en cas d'hospitalisation nécessitant une intervention chirurgicale, même sous anesthésie.

En dehors des plages d'activité, ou en cas d'absence de l'entraîneur, les enfants ne sont pas sous la responsabilité du club, je m'engage donc à vérifier la présence d'un responsable avant de déposer mon enfant sur le lieu d'entraînement ou de rencontre.

Droit à l'image : dans le cadre de manifestations organisées par le club, votre enfant sera susceptible d'être pris en photo. Ces photos pourront ensuite être diffusées dans la presse, sur le site Internet du club...

- J'autorise mon enfant à figurer sur les photos
- Je n'autorise pas mon enfant à figurer sur les photos

À , le

Signature de l'adhérent (ou du représentant légal pour les mineurs) précédée de la mention « **lu et approuvé** »